

# Masseur-kinésithérapeute

## Qualités requises

sens du contact,  
vouloir être utile aux autres,  
travailler de ses mains,  
vocation de soigner

## Conditions de travail

Travail à leur propre compte ou  
salariés d'un centre de rééducation,  
d'un un centre thermal ou en  
établissement hospitalier.

## Débouchés et salaires

Préparateur sportif/ maison de  
retraite/ handicapé/ nourrissons

Salaire débutant : 1466 €

A partir du Smic



## Niveau de qualification



bac scientifique  
bac + 4 ou bac + 5  
diplôme d'État de  
masseur-kinésithérapeute

## Evolutions possible

titre de cadre de santé :  
responsable d'un service, dans  
un établissement hospitalier  
notamment, ou encore  
formateur.

## Description du métier

Le masseur-kinésithérapeute intervient souvent à la suite d'une entorse, d'une scoliose... D'abord, il étudie le dossier médical du patient et pratique un examen clinique pour définir les méthodes et les moyens à mettre en oeuvre.

Il fait ensuite appel à de nombreuses techniques : massages répétés sur une zone douloureuse, mouvements de gymnastique à l'aide d'appareils, de poids... Il peut aussi utiliser l'eau, la chaleur, la ionisation ou les ultrasons.